



# MON ORDRE et MOI

La lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes

**Bonne année 2020 !**



La présidente, Pascale Mathieu et les élus du Conseil national de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2020

[Lire la suite](#)

## Les actualités

Pour la 14e année consécutive, le Conseil national a décidé de ne pas augmenter le montant de la cotisation. De plus, les diplômés de l'année seront exonérés du montant de leur cotisation et ils bénéficieront d'une diminution de 50% l'année suivante. Enfin, les femmes qui accoucheront en 2020 seront exonérées.

[Lire la suite](#)

### COTISATIONS 2020



### Développement professionnel continu

N'oubliez pas de remplir votre obligation triennale de formation continue et d'en informer votre CDO.

[Lire la suite](#)

### Appel à contribution au congrès 2021 de la WCPT

Attention, la date limite pour soumettre votre projet est fixée au vendredi 31 janvier 2020.

[Lire la suite](#)



France Mourey nommée au Conseil national des Universités.

[Lire la suite](#)

Le jury du prix de l'ordre a désigné les lauréats 2019

[Lire la suite](#)



## Le saviez-vous ?

Vous pouvez répondre, [ici](#) aux questionnaires et enquêtes destinés à alimenter les travaux universitaires d'étudiants ou de kinésithérapeutes



## Vidéo

Michèle Lenoir-Salfati, directrice générale de l'Agence nationale du DPC [répond à 5 questions.](#)



Facebook Twitter LinkedIn